

# ou PAÏS MENTOUNASC

Le magazine du Pays Mentonnais



Trimestriel : 7 € - Printemps Mars 2021 - N° 177 - 46<sup>ème</sup> Année

# L'Association du Cimetière du Vieux-Château de Menton



Reconstruction d'un mur de soutènement sur la façade sud-ouest (Lorenzi, 2020)

## Un lieu de mémoire qui nous engage

Suspendu entre ciel et terre, embrassant l'immensité de la mer et donnant à voir un monde qui renaît chaque matin et disparaît sous les derniers feux du soleil, le cimetière marin du Vieux-Château est un lieu emblématique. Mais l'héritage est fragile et nous devons en prendre soin. En dépit de l'ingéniosité des bâtisseurs, les ravages du temps dévoilent la fragilité des constructions humaines. Un lieu est d'abord la résultante d'un usage, de ce que les hommes et les femmes en font. Avec l'effacement des pratiques religieuses et la diminution des inhumations, le fil qui nous attache à ce lieu de mémoire est tenu mais il nous engage<sup>1</sup>. L'histoire contemporaine de la ville de Menton est intrinsèquement liée aux Cimetière du Vieux Château et du Trabuquet que Marc Boyer dans « *L'invention de la Côte d'Azur* » réunit en un seul cimetière en raison de leur proximité et de leur complémentarité : « *Aucun cimetière près de la Méditerranée française ne peut rivaliser avec celui de Menton (...). Il juxtapose les nations, les religions (anglicane, orthodoxe, catholique) et les causes de décès dans la mesure où il a accueilli les tombes des vieilles familles*

*mentonnaises, des hivernants et des grands carrés nommés Verdun, Marne, Orient (...). L'historien à Menton dispose d'une double statistique : les listes des journaux de saison donnent les arrivées ; le cimetière fournit les noms de ceux qui ne sont pas repartis ... Plus que la statistique nous importe le sens. Le site et le style des monuments funéraires livrent le signifié. Le séjour d'une saison dans ce lieu enchanteur est devenu éternel. »*

## Enrayer la dégradation

L'Association du Cimetière du Vieux Château de Menton (ACVCM) a été créée en 2019 et sa constitution actée dans le Journal Officiel du 28 septembre. C'est en constatant l'accélération de la dégradation des monuments funéraires sous l'effet dévastateur des tempêtes successives et notamment de la tempête Adrian de décembre 2018 que l'idée a germé de faire bloc pour coaliser les initiatives individuelles de remise en état et d'entretien mais surtout afin de promouvoir un programme ambitieux de restauration, comme le prévoit le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du

Vieux - Menton établi en 2003.

Conformément à ses statuts, l'association a pour objet de protéger, assurer la pérennité et veiller à l'intégrité du site. Elle s'attache à prévenir toute action ou intervention de nature à porter atteinte au style et à l'unité constituée par l'ensemble des tombes et monuments funéraires réalisés fin XIXème et début XXème<sup>2</sup>. Elle entend mettre fin à certains désordres constatés dans la fréquentation du site, dont la présence de vagabonds la nuit et appeler à la situation d'urgence causée par l'éboulement d'un mur de soutènement d'une terrasse située à proximité de la chapelle russe et pouvant l'entraîner dans sa chute, comme déjà plusieurs sépultures. Outre la prévention contre le vol de métaux et de divers éléments décoratifs, elle appelle à la réalisation de travaux de restauration échelonnés dans le temps. Les contraintes budgétaires conduisent également à imaginer de nouvelles formes de financement pouvant mobiliser, au-delà d'un appel à mécénat, les nombreux visiteurs et amoureux du Vieux-Château via une application numérique.

Sépulture d'Yvonne Vernon, Comtesse Sabini (Lorenzi, 2020)



L'état général très dégradé du cimetière du Vieux Château est loin de résulter du seul abandon de sépultures faisant l'objet de concessions à perpétuité. Les parties communes se détériorent aussi en raison de l'absence de travaux réguliers d'entretien. Ainsi en est-il de l'effritement du béton des marches d'escaliers dans la partie haute, de la fragilisation des rampes, des prises d'eau vétustes et d'une alimentation en eau parfois défaillante en période estivale et de l'usure inquiétante des murs d'enceinte en grès rongés par le sel, le soleil et la pluie.

L'application du plan zéro phyto a donné lieu à des pratiques d'entretien telles que l'élimination des mauvaises herbes à la débroussailleuse et au soufflage inadaptes à la spécificité et à la configuration des monuments funéraires. Elles occasionnent des projections de poussières, graviers et déchets végétaux dans les sépultures et peuvent venir altérer de façon irrémédiable certains éléments décoratifs tels que des coupes ou des piliers d'enceinte en marbre ou en comblanchien. Un désherbage thermique sélectif serait bien préférable.

L'état sanitaire des vieux cyprès qui ont été plantés dans les années 1880 pour isoler le cimetière des riverains<sup>3</sup> est inquiétant et certains sèchent sous l'effet des fortes vagues de chaleur. Leur remplacement par de jeunes plants issus de pépinières est problématique s'il n'est pas accompagné d'un arrosage adéquat. Les emplacements des nouveaux arbres doivent être sérieusement étudiés et ne pas être effectués en bordure de mur pour éviter les éboulements.

### Premiers résultats et prochaines étapes

Au cours de sa première année de fonctionnement, l'association a obtenu la réinscription d'un numéro d'appel sur le portail d'entrée pour permettre à une personne enfermée de se signaler. Par contre, le panneau interdisant l'accès aux chiens devrait être placé pour être visible de l'extérieur. Les dysfonctionnements relatifs aux horaires d'ouverture du cimetière ont pris fin, même si certains ajustements en période estivale seront peut-être nécessaires en cas d'épisodes caniculaires. Plus d'une centaine de tuiles vernissées ont également été réalisées par les élèves du Collège Vento à l'initiative d'Anne Monteiro Da Siva professeure assistée d'une céramiste. Tous les lundis et pen-



Logo de l'ACVCM  
Création : Alexandre B. (2020)

dant cinq semaines les élèves ont participé à cet atelier céramique qui a donné lieu à une visite en groupe sur site en décembre et à un reportage dans la presse (Nice Matin, 9 décembre 2019). La confection de ces tuiles a représenté pour ces jeunes collégiens une autre manière d'apprendre et même d'aborder un volet historique. Ces tuiles viendront compléter un des pans de la toiture de la chapelle russe. Mais d'autres éléments de l'édifice et notamment le poids du tambour appellent à des travaux de confortation préalables. Cette mobilisation a favorisé le lancement des travaux de reconstruction du mur de soutènement qui ont été réalisés au cours du premier semestre 2020. Des plantations de cyprès récupérés à l'état de jeunes pousses dans les jardinières d'une chapelle sur le site ont également été effectuées.

A la sortie du premier confinement lié à la pandémie de la COVID, des goélands avaient pris possession des lieux et marquaient une hostilité marquée aux visiteurs souhaitant accéder à la terrasse supérieure. Les lieux ont retrouvé leur sérénité une fois identifiée la raison de leur agressivité : le cadavre d'un jeune oiseau qu'il a suffi d'enterrer.

La meilleure protection de cet ensemble nécessiterait un inventaire précis des tombes historiques ou étant associées à des personnalités (de l'ordre de 500 sur les 1 200 que compte le cimetière) en vue d'un classement au titre des monuments historiques, voire d'une identification spécifique en tant que « site patrimonial remarquable » dans le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) du Vieux - Menton. Une telle reconnaissance pourrait permettre aux concessions à perpétuité de déroger au « système de rotation »<sup>4</sup> consistant à les reprendre en cas de non-entretien pendant 30 ans ou, à tout le moins, à obliger les concessionnaires à assurer le bon état de conservation de ce patrimoine immémorial. C'est un des chantiers auxquels l'association s'attèlera en 2021.

**Frédérique LORENZI**  
Présidente

[cimetiere-vieux-chateau@laposte.net](mailto:cimetiere-vieux-chateau@laposte.net)

### Bibliographie

Boyer Marc, *L'invention de la Côte d'Azur*, Editions de l'Aube 2002, p. 292 à 294.

Caserio Jean-Louis, *Les origines du Vieux-Château*, Ou Païs Mentounasc n°21, mars 1982, p.8 à 11.

Renteux Jean-Louis, *Le Château sous le cimetière*, édition de la SAHM 2013, p. 33 à 34.

Focus Cimetière du Vieux-Château à Menton, service du Patrimoine, Ville de Menton, 2015.

<sup>1</sup> C'est aussi le site le plus visité de la ville (Nice Matin, 19 août 2017).

<sup>2</sup> Le premier acte de cession de terrain pour sépultures porte la date du 11 avril 1851. En 1858, un plan est dressé pour aménager la partie nord de la plateforme du château et y construire une série de caveaux de famille qui seront réservés aux concessions perpétuelles. Vers 1860, le développement du tourisme aidant, de plus en plus de personnages fortunés viennent mourir à Menton « capitale des poitrinaires » comme dit Maupassant (Renteux, 2013).

<sup>3</sup> Comme le propose l'entrepreneur de pompes funèbres Dongois en 1880 afin de permettre d'accueillir sur des terrains acquis par la commune 120 tombes supplémentaires (Renteux, 2013).

<sup>4</sup> Délibération n°60/19 du 25 juin 2019 adoptant le nouveau règlement intérieur commun aux cimetières communaux, conformément à la réglementation du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de gestion des sépultures, et remplaçant des règlements spécifiques des cimetières du Vieux-Château, du Trabuquet et du Parc du Souvenir. Ce règlement prévoit seulement trois types de concessions funéraires d'une durée de 8, 30 ou 50 ans. (Articles L2223-1 à L2223-18 du code des collectivités territoriales)